



Le **21 JUIL. 2020**

Natacha Bouchart

Présidente de Grand Calais Terres et Mers

Maire de Calais

Vice-Présidente Région Hauts-de-France



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 7 JUILLET 2020 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

**la séance est ouverte à 14h00**

### LE CONSEIL :

**ELIT par 48 suffrages exprimés, 5 bulletins blancs ou nuls, 3 non participations**, Madame Natacha BOUCHART, Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

**FIXE, à 52 voix pour et 4 abstentions**, à 15 postes le nombre de Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

**FIXE, à 52 voix pour et 4 abstentions**, à 12 postes le nombre des autres membres du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

### ELIT

- **Par 47 suffrages exprimés, 6 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations** Monsieur Michel HAMY, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.
- **Par 47 suffrages exprimés, 6 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Corinne NOEL, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 45 suffrages exprimés, 8 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations** Monsieur Guy ALLEMAND, 3<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Calaisis ;
- **Par 47 suffrages exprimés, 6 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Isabelle MUYS, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 46 suffrages exprimés, 7 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Gérard GREMAT, 5<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 47 suffrages exprimés, 6 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 44 suffrages exprimés, 9 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Emmanuel AGIUS, 7<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 44 suffrages exprimés, 9 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Philippe MIGNONET, 8<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 46 suffrages exprimés, 7 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Henri WAROCZYK, 9<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 46 suffrages exprimés, 7 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Pascal PESTRE, 10<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 48 suffrages exprimés, 5 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Patrice CAMBRAYE, 11<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 48 suffrages exprimés, 5 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, 12<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;

- **Par 49 suffrages exprimés, 4 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Guy HEDDEBAUX, 13<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 48 suffrages exprimés, 5 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Olivier MATRAT, 14<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 49 suffrages exprimés, 4 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Bernard DELALIN, 15<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

#### ELIT

- **Par 49 suffrages exprimés, 4 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Jacques MERLEN, 1<sup>ère</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 49 suffrages exprimés, 4 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Marc BOUTROY, 2<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 49 suffrages exprimés, 4 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Jean-François LACROIX, 3<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 47 suffrages exprimés, 6 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Jean-Luc MAROT, 4<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 49 suffrages exprimés, 4 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur François LE GALL, 5<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 50 suffrages exprimés, 3 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Michèle DUCLOY, 6<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 50 suffrages exprimés, 3 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Nicole HEUX, 7<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 48 suffrages exprimés, 5 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Jean-Marc LEROY, 8<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 50 suffrages exprimés, 3 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Frédérique VAN ROOY, 9<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers ;
- **Par 50 suffrages exprimés, 3 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Christian-Jacques SERY, 10<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.
- **Par 49 suffrages exprimés, 4 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Madame Marie-Noëlle HUCHON, 11<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.
- **Par 47 suffrages exprimés, 6 bulletins blancs ou nuls et 3 non participations**, Monsieur Fabrice MARTIN, 12<sup>ème</sup> autre membre du bureau de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

**ENTEND MME LA PRESIDENTE** faire lecture de la charte de l' élu local.

**DONNE, à 50 voix pour et 3 voix contre**, délégation à Madame la Présidente, pour la durée de son mandat, des attributions inscrites dans la délibération après intervention de M. De Fleurian et réponse de Mme la Présidente.

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les 29 délégués titulaires et suppléants au sein du Syndicat Intercommunal des Transports urbains du Calaisis (SITAC).

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les 22 délégués au sein du Syndicat Mixte du Pays du Calaisis (SYMPAC).

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les 11 membres titulaires et les 11 membres suppléants au sein du Syndicat Mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisis (SEVADEC).

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les 9 représentants au sein du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO).

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, Madame Jeanne-Marie QUEVAL et Monsieur Pascal PESTRE, représentants titulaires au sein de l'Assemblée du Parc naturel des Caps et Marais d'Opale.

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Pierre-Henri DUMONT et Monsieur Philippe MIGNONET représentants titulaires et Madame Corinne NOEL, Madame Laurence LOUCHEZ et Monsieur Stéphane COUTURIER représentants suppléants au sein du Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres (SIRA).

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les 16 délégués titulaires et les 16 délégués suppléants au sein du Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues-les-Calais (SIRB).

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, Monsieur Marc BOUTROY, représentant titulaire et Monsieur Olivier MATRAT, représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Boulonnais (SYMSAGEB).

**ELIT, à 50 voix pour et 3 abstentions**, Messieurs Emmanuel AGIUS, Jean-Michel TACCOEN, Olivier MATRAT et Monsieur Bernard DELALIN, représentants titulaires et Messieurs Philippe MIGNONET, Frédéric LEMAIRE, Monsieur Albert ROUSSEZ et Monsieur Guy HEDDEBAUX, représentants suppléants au sein de l'Institution Intercommunale des wateringues.

**DESIGNE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, élue de la ville de Les Attaques, représentante titulaire et Monsieur Guy HEDDEBAUX, élu de la ville de Frethun, représentant suppléant de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers aux Commissions Départementales d'Aménagement Commercial, en cas d'absence ou d'empêchement de la Présidente de Grand Calais Terres & Mers.

**ELIT, à 50 voix pour la majorité et 3 voix pour le Rassemblement National**, les représentants titulaires et suppléants au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

**DESIGNE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les représentants titulaires et suppléants au sein du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « Terre d'Opale Habitat ».

**FIXE, à l'unanimité**, les conditions de dépôt des listes des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

**FIXE, à l'unanimité**, les conditions de dépôt des listes des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).

**ELIT, à 49 voix pour la majorité, 3 voix pour le Rassemblement National et 1 bulletin blanc ou nul**, les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la liste de la majorité au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

**ELIT, à 49 voix pour la majorité, 3 voix pour le Rassemblement National et 1 bulletin blanc ou nul**, les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la liste de la majorité au sein de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).

**FIXE, à l'unanimité**, le nombre de commissions thématiques intercommunales à 7 et **APPROUVE** la composition de chacune des commissions à 18 représentants.

**DESIGNE, à l'unanimité**, les 18 représentants de chaque commission thématique intercommunale.

**DESIGNE, à l'unanimité**, les représentants au sein des organismes extérieurs.

**DESIGNE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, Monsieur Michel HAMY représentant de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers au sein du Conseil d'Administration de la SPL « Commerce et centre urbain de Calais ».

**DESIGNE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, Madame Corinne NOEL, Messieurs Michel HAMY et Guy ALLEMAND, représentants de l'Agglomération au Conseil d'Administration de la SPL « Grand Calais Tourisme et Culture ».

**APPROUVE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, la liste des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) et sa transmission au Directeur Départemental des Finances Publiques.

**FIXE, à 50 voix pour et 3 abstentions,** la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et **AUTORISE** à participer aux travaux de la CLECT, à titres d'experts, les directeurs généraux des services des communes membres et de l'EPCI (ou un représentant) et au besoin des représentants des services de l'Etat.

**DESIGNE, à 50 voix pour et 3 abstentions,** Monsieur Emmanuel AGIUS, représentant, Président du Comité Local des Usagers Permanents des installations de Plaisance, du port de Calais.

**DESIGNE, à 50 voix pour et 3 abstentions,** 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, Monsieur Philippe DEVILLIERS de l'agence de Calais Promotion et Monsieur Eric BAHEUX du Conseil au sein du conseil d'exploitation de l'Aéroport International

**FIXE, à 50 voix pour et 3 abstentions,** les taux pour les indemnités de fonction des élus communautaires.

**APPROUVE, à l'unanimité,** les dispositions relatives au droit de formation des élus communautaires.

**AUTORISE, à 50 voix pour et 3 voix contre,** Madame la Présidente ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection à signer les contrats de recrutement d'un Collaborateur de Cabinet et **FIXE** sa rémunération après intervention de M. De Fleurian et réponse de Mme la Présidente.

**APPROUVE, à l'unanimité,** la modification de la liste des emplois permanents et **AUTORISE** Madame la Présidente ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection à signer les actes individuels relatifs à ces nominations.

**AUTORISE, à l'unanimité,** Madame la Présidente ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer le contrat de recrutement d'une durée d'1 an, éventuellement renouvelable une fois, et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'embauche de six agents contractuels au Conservatoire à Rayonnement Départemental et **FIXE** leur rémunération.

**AUTORISE, à l'unanimité,** Madame la Présidente ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer le contrat de recrutement d'une durée d'1 an, éventuellement renouvelable une fois, et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'embauche de six agents contractuels à l'Ecole d'Art et **FIXE** leur rémunération.

**AUTORISE, à l'unanimité,** les vacances d'enseignants pour la Classe Préparatoire de l'Ecole d'Art et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer les conventions correspondantes et les éventuels avenants.

**AUTORISE, à l'unanimité,** les vacances de modèles pour l'Ecole d'Art et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer les conventions correspondantes et les éventuels avenants.

**PREND ACTE, à l'unanimité,** de la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Grand Calais dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer la convention de mise à disposition.

**APPROUVE, à l'unanimité,** les conditions de versement d'une prime exceptionnelle aux agents communautaires soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les arrêtés individuels d'attribution.

**AUTORISE, à l'unanimité,** Madame la Présidente ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer la convention financière avec l'Association d'Aide A Domicile et de Soins Infirmiers A Domicile pour le portage des repas en milieu rural.

**AUTORISE, à l'unanimité**, Madame la Présidente ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection :

- à signer et exécuter la convention de groupement de commande et tout avenant pouvant intervenir ultérieurement.
- à signer les marchés, pour la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers, avec le ou les prestataires retenus, ainsi que tous les documents utiles à intervenir ultérieurement dont l'incidence financière demeure dans le cadre du marché ;
- à prendre toute décision relative à l'exécution des marchés de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers, y compris à celle consistant à procéder à la mise en œuvre de la résiliation du contrat si cela s'avère nécessaire.

**APPROUVE, à l'unanimité**, la mise en place exceptionnelle d'une exonération de loyers et charges pour les 4 entreprises qui exercent leurs activités au sein la plateforme aéroportuaire de Calais-Marck – la société « Easypilot », la société de restauration « Au Vol au vent », la société « CDADF » et la société « auto-école François » - du territoire de la communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers impactées par la pandémie de coronavirus COVID-19 et ses conséquences et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer tout document nécessaire à l'exécution de ces exonérations.

**APPROUVE, à l'unanimité**, le rapport de gestion 2019 de la société d'économie mixte « Territoires Soixante-Deux ».

**APPROUVE, à l'unanimité**, la cession par Territoires Soixante-Deux d'un ensemble foncier de 1 800 m<sup>2</sup> environ, en ZAC de la Turquerie, à la Société CARGO BEAMER ou à ses éventuels substitués ; **DONNE** accord sur le prix de vente, établi de façon prévisionnelle à 45 000 euros HT (sous réserve des documents d'arpentage), TVA sur marge en sus et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer tous les actes et documents nécessaires à la formalisation de cette opération.

**AUTORISE, à l'unanimité**, Madame la Présidente ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer tout acte et document nécessaire à la formalisation du rachat des parcelles AK 244 et AK 245 à la commune de Coquelles, au prix de 26 €HT/m<sup>2</sup>, soit un prix de rachat prévisionnel de 317 382 € HT ; **APPROUVE** la cession des parcelles AK 244 et AK 245, au prix de 26,00 € HT/m<sup>2</sup>, soit un prix de vente prévisionnel de 317 382 € HT, au profit de l'association AFAPEI, ou de ses éventuels substitués et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer tout acte et document nécessaire à la formalisation de cette cession à la société ou ses éventuels substitués.

**ACCEPTE, à l'unanimité**, de déclarer positif le bilan de mise à disposition de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de COQUELLES au public et **APPROUVE** la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de COQUELLES.

**APPROUVE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les modifications apportées au projet de PLU arrêté ainsi que le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marck en Calais et **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

**APPROUVE, à l'unanimité**, l'exonération de redevance d'occupation du domaine public pour une période de 2 mois et demi pour l'activité du Bar Yachting Club et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer l'avenant à la convention d'occupation accordant cette exonération ponctuelle.

**AUTORISE, les administrateurs des associations ne participant pas au vote**, Madame la Présidente à valider les actions bénéficiant du Fonds Intercommunal de Cohésion Sociale ; **APPROUVE** l'octroi d'une participation financière aux porteurs assurant la maîtrise d'ouvrage des actions et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, dans la mesure où l'incidence financière correspond au cadre des montants précisés dans le programme, à :

- signer tous les documents ou conventions susceptibles d'intervenir à cet effet, tant avec les partenaires financiers qu'avec les associations porteuses de projets,
- engager les crédits de Grand Calais dans la limite des plans de financement agréés, et ce dans la limite du budget voté pour l'exercice 2020.

**APPROUVE, à 52 voix pour et 1 non participation**, l'attribution d'une subvention de 13000€ à l'association LA SPIRALE au titre de son action déposée au sein du Contrat de Ville « Travail de rue et actions socio-éducatives auprès des jeunes désocialisés » et l'engagement de crédits de Grand Calais dans la limite des plans de financement agréés, et ce dans la limite du budget voté pour l'exercice 2020 et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer les documents s'y rapportant.

**AUTORISE, à l'unanimité**, Madame la Présidente à rembourser les sommes perçues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les adhésions à la médiathèque intercommunale aux usagers concernés habitant le territoire de Grand Calais Terres & Mers selon les termes de la délibération exécutoire de leur commune de résidence et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer tout document nécessaire à ces remboursements.

**VALIDE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, les projets d'établissements des équipements aquatiques communautaires et **AUTORISE** Madame la Présidente à les transmettre à la Chambre régionale des Comptes, corrélativement à sa demande initiale et aux engagements que nous avons précédemment pris.

**APPROUVE, à l'unanimité**, la mise en place exceptionnelle d'une exonération de loyer pour l'association d'insertion « Opale Tour » du territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers impactée par la pandémie de coronavirus COVID-19 et ses conséquences et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer tout document nécessaire à cette exonération notamment l'avenant déterminant les modifications répondant aux préoccupations susvisées.

**APPROUVE, à l'unanimité**, le projet d'avenant au Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) du Delta de l'Aa.

**DECLARE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, que les comptes de gestion pour l'exercice 2019 de la Communauté d'Agglomération du Calais des différents budgets dressés par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**DECLARE, à 50 voix pour et 3 abstentions**, que les comptes de gestion pour l'exercice 2019 de Grand Calais Terres & Mers des différents budgets dressés par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**APPROUVE, à 47 voix pour, 3 votes contre et 2 non participations au vote**, le compte administratif de l'exercice 2019 de la Communauté d'Agglomération du Calais et arrête ainsi les comptes du Budget Général, du Budget annexe de l'Assainissement, du Budget annexe de la zone Marcel Doret, du Budget annexe du SPANC, du Budget annexe de l'Aéroport, du Budget annexe des Fouilles Archéologiques, du Budget annexe de la Zone des Dunes, du Budget du Développement Numérique, du Budget annexe de la zone de la Rivière Neuve et du Budget annexe de la zone du Virval.

**APPROUVE, à 47 voix pour, 3 votes contre et 2 non participations au vote**, le compte administratif de l'exercice 2019 de Grand Calais Terres & Mers et arrête ainsi les comptes du Budget Général, du Budget annexe

de l'Assainissement, du Budget annexe de la zone Marcel Doret, du Budget annexe du SPANC, du Budget annexe de l'Aéroport, du Budget annexe des Fouilles Archéologiques, du Budget annexe de la Zone des Dunes, du Budget du Développement Numérique, du Budget annexe de la zone de la Rivière Neuve et du Budget annexe de la zone du Virval.

**ADOpte ET APPROUVE, à 50 voix pour et 3 abstentions,** l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Général et des Budgets annexes de la Communauté d'Agglomération du Calaisis.

**ADOpte ET APPROUVE, à 50 voix pour et 3 abstentions,** l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Général et des Budgets annexes de Grand Calais Terres & Mers.

**VALIDE, à l'unanimité,** les annulations d'attributions de subventions et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer les documents (conventions, avenants...) liées à l'allocation de subventions aux associations concernées.

**AUTORISE, à l'unanimité,** Madame la Présidente à attribuer pour l'année 2020 un fonds de concours à la commune de Les Attaques d'un montant total de 10 000,00 € en vue de participer au financement du projet d'investissement de la commune relatif à la réalisation de travaux de signalétiques pour la Zone d'Activités des Estaches et **AUTORISE** Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer les documents (conventions, avenants...) liés à l'allocation dudit fonds de concours.

**La séance est levée à 18h55**